



Crapaud Rouge Infos

BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2025

INAUGURATION
DE L'ESCALE

Mon Village

f

Instagram icon

Tréveneuc
Tous ce qui va bon

É D I T O D U M A I R E



2025 : une année atypique !

À chaque jour suffit sa peine, dit-on. Entre l'instabilité internationale qui ne s'améliore pas avec les conflits armés, une économie nationale à bout de souffle, le réchauffement climatique qui, quoi qu'en disent certains, n'est plus une utopie...

Mais surtout une situation politique nationale très inquiétante et qui ne semble pas s'améliorer de sitôt. Ces événements n'étant que le constat du moment, cela ne peut que s'améliorer !

Une instabilité internationale qui ne peut nous laisser insensibles : entre l'Ukraine, le Moyen-Orient, l'Afrique et bien d'autres encore, nous ne pouvons ignorer que ces conflits ont un impact sur notre quotidien. Apprenons également à rester sereins face à la désinformation généralisée, de plus en plus souvent alimentée par l'intelligence artificielle, et qui vient travestir les différents événements politiques dans le monde.

Mais ce dont nous pouvons nous inquiéter le plus, c'est sans aucun doute la situation économique de notre pays ! Plus de 3 400 milliards de dettes... Serions-nous devenus les cancres de l'Europe ? Il est temps de réagir : des mesures fortes sont nécessaires pour remédier à cette inquiétante dérive que nos élus nationaux semblent ignorer depuis la nuit des temps. Leur imagination débordante pour trouver de nouvelles taxes n'est pas de nature à nous rassurer. Se pencher sur certaines dépenses est aussi une autre voie — difficile sans doute, mais nécessaire, peut-être d'ailleurs la plus efficace — encore faut-il en avoir le courage et la volonté, ce qui est loin d'être gagné.

S O M M A I R E

• VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE	4
• URBANISME ET TRAVAUX	10
• ÇA SE PASSE CHEZ NOUS : ÇA C'EST PASSÉ :	11
• ÇA SE PASSE CHEZ NOUS : ZOOM SUR.....	12
• VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE : COIN DES ASSOCIATIONS.....	14
• CÔTÉ NATURE : PRÉVENTION ET CADRE DE VIE.....	19
• SERVICES, SANTÉ ET DISPOSITIFS SOLIDAIRES	20
• COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION : QUOI DE NEUF À L'AGGLO ?....	22
• MUTUELLES COMMUNALES	24
• ANNONCEURS	26
• AGENDA 2026	28

La nouvelle dégradation de la note de notre pays, la deuxième en 2025, est un signal d'alarme fort : en quelque sorte, ce sont les feux qui passent à l'orange avant la sanction suprême, les « feux rouges » ! Cette situation n'est pas sans impact sur nos dotations communales. Après avoir subi une ponction non négligeable en 2014, gageons que nous serons une nouvelle fois mis à contribution au redressement public dans les années à venir. Nos entreprises non plus n'ont pas le moral au beau fixe, et on peut les comprendre : les investissements ne peuvent se faire que dans la confiance et la stabilité.

Non, le réchauffement climatique n'est pas une utopie ! Après les tempêtes de 1987, de 1998 et de 1999, nous ne pouvons oublier les coulées de boue de juin 2022. Mais nous ne sommes pas près d'oublier la toute dernière, celle du 21-22 septembre de cette année : 196 mm de pluie en 15 heures sur notre commune, ce qui en fait la plus touchée par cet événement. Les dégâts chez les particuliers sont importants et déstabilisants. Certains, déjà durement touchés en 2022, l'ont été à nouveau, et de manière plus importante encore. Nous avons eu l'occasion de les accompagner à diverses reprises, et je dois dire qu'il est difficile de trouver les mots de réconfort, tant la violence de cet événement ne peut s'effacer du jour au lendemain. Nous ne sommes ni préparés ni habitués à ce genre de situation.

Les dégâts à la charge de la commune sont également importants : l'escalier de Port Goret en est la principale victime, parmi d'autres. À ce jour, nous ignorons le coût réel de ces travaux de consolidation nécessaires et obligatoires, mais ils seront très importants. La reconnaissance de catastrophe naturelle, décrétée par le gouvernement au profit des particuliers sinistrés, ne prend pas en compte les dégâts sur les infrastructures communales.

Nous avons dû prendre un arrêté d'interdiction d'accès à la plage par précaution — un arrêté que certains semblent ignorer, à leurs risques et périls. Nous mettrons tout en œuvre, dans les meilleurs délais, pour réparer ces dégâts par une solution durable dans le temps, sachant que les entreprises réalisant ce genre de travaux ne sont pas très nombreuses localement. Le coût, sans aucun doute important, nécessite également une réflexion à la hauteur de l'événement. Cependant, nous sommes conscients que ce dossier est prioritaire, tant localement que pour la fréquentation touristique.

Je dois malgré tout souligner l'extrême réactivité des services de l'État — la Préfecture en particulier — qui nous a contactés dès le lundi matin pour faire un rapide compte rendu de la situation sur notre commune et demander au ministère de décréter la procédure d'urgence de catastrophe naturelle, ce qui nous a été annoncé très tôt le vendredi suivant, par SMS d'abord, puis par un appel téléphonique du secrétaire général, Georges Salaün.



Un autre dossier communal doit nous rendre le sourire : le nouveau complexe de Kervalo, avec la salle L'Escale, voit la fin des travaux arriver à grands pas. L'inauguration est prévue le 13 décembre prochain.

Nous devons féliciter les entreprises d'en avoir parfaitement respecté le cahier des charges et les délais impartis pour cette réalisation très attendue par nos nombreuses associations communales. Par ailleurs, le hall couvert jouxtant la salle fera également le bonheur de nos amis boulistes, impatients d'y exercer leur sport favori. Pour rappel, cet équipement était aussi le projet phare du mandat qui se termine.

Un autre sujet suscite quelques inquiétudes et interrogations : la problématique du médecin. Nous sommes toujours en recherche d'un éventuel candidat. Nous avons bon espoir d'y parvenir : nous suivons actuellement deux dossiers de candidatures, avec des médecins de différents pays. La principale difficulté réside dans le fait que les gouvernements concernés tardent à donner leur accord pour un exercice hors de leur pays — et pour cause : on désabilite Pierre pour habiller Paul... Ensuite, il nous faut également l'aval de l'ARS et du Conseil de l'Ordre. Cependant, nous sommes déterminés et confiants d'y arriver : ce sera un véritable soulagement pour notre commune. Nous sommes très sollicités sur cette problématique, mais la discrétion doit être de mise pour aboutir sur un sujet aussi sensible.

Nous approchons de la fin d'année et je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des bénévoles de nos associations qui, dans la continuité des années passées, ont contribué aux diverses animations communales. Nous ne soulignerons jamais assez l'importance de maintenir un lien social indispensable à notre équilibre. Ayons également, en cette fin d'année, une pensée pour toutes les familles dans le deuil, car notre commune n'aura pas été épargnée cette année.

Je vous souhaite, avec un peu d'avance, de très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous, et, après l'inauguration de L'Escale du 13 décembre, je vous donne rendez-vous le 16 janvier prochain à 18 h 30 pour les traditionnels vœux communaux dans cette même salle de *L'Escale*.

Marcel Serandour,
Maire de Tréveneuc



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

UNE ÉTAPE ESSENTIELLE POUR LA COMMUNE (INSEE)

Cette année, Trévenec réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, conservez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les **besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter l'accueil de la Mairie au 02.96.70.84.84

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, ren-

Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Le recensement démarre le 15 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

le-recensement-et-moi.fr

LES DONNÉES REÇUES DURANT LE RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

ré-imprimé - 56

dez-vous sur le site *le-recensement-et-moi.fr*.



LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A) NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Trévenec. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans (voire 7 dans le cadre de ce mandat) de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Trévenec, suite à la loi du 21 mai 2025.

Désormais, **le scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

B) INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter à Trévenec, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est **automatique pour les jeunes de 18 ans recensés à Trévenec, mais doit être effectuée volontairement** dans les autres cas (nouvel arrivant, changement d'adresse dans la commune, première inscription, etc.).

Vous pouvez vous inscrire :

- **En ligne** sur service-public.fr (muni(e) d'un justificatif d'identité et de domicile),
- **En mairie**, en présentant ces mêmes justificatifs.

La date limite d'inscription est fixée au **6^{ème} vendredi précédent le scrutin**.

N'attendez pas le dernier moment !

Pour tout renseignement, contacter la mairie.

RECENSEMENT CITOYEN

UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE DÈS 16 ANS

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser entre 16 et 25 ans. Cette démarche, à effectuer dans les trois mois suivant les 16 ans, est essentielle : elle conditionne l'inscription aux examens, concours et permet l'inscription automatique sur les listes électorales à la majorité.

Où se recenser ?

- En ligne sur service-public.fr
- Ou directement à la mairie de Trévenec

Documents nécessaires :

- Livret de famille
- Pièce d'identité prouvant la nationalité française

Et ensuite ?

Le recensement donne accès à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), une journée d'information sur les droits et devoirs citoyens. La convocation est automatique après le recensement.

Infos JDC (Centre du Service National de Brest) :

- ☎ En ligne : majdc.fr
- ✉ csnj-brest.trait.fct@intradef.gouv.fr
- 09 70 84 51 51

Conservez bien l'attestation de recensement : aucun duplicata ne sera délivré.

MAISON FRANCE SERVICES

ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES EN LIGNE

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français. Ces guichets regroupent sur leurs sites plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers.

- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Allocations familiales
- Assurance Maladie
- Assurance retraite
- Chèque énergie
- Finances publiques
- France Rénov'
- France Travail
- La Poste
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Point-justice

Un guichet unique pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

	PLOUHA Avenue Laënnec 02 96 20 21 26	BINIC ETABLES SUR MER 1 Place Jean Heurtel 02 96 70 64 18
Lundi	9h-13h • 14h-17h	9h-12h • 13h30-17h
Mardi	9h-12h30 • 13h30-17h	9h-12h
Mercredi	8h30-13h15	9h-12h
Jeudi	9h-13h • 14h-19h	9h-12h00 • 13h30-17h
Vendredi	9h-12h30	9h-12h00 • 13h30-17h
Samedi	9h-12h00	Fermé

GRIPPE AVIAIRE

INFLUENZA AVIAIRE - NIVEAU DE RISQUE ÉLEVÉ « SUR TOUT LE TERRITOIRE » !

Le ministère de l'Agriculture a placé la France en niveau de risque «élevé» face à l'influenza aviaire hautement pathogène.

Les mesures de prévention sont renforcées pour protéger les élevages et les oiseaux de basse-cour.



Pour les particuliers détenant des volailles ou oiseaux d'ornement :

- 1 · Mettez vos oiseaux à l'abri (enclos ou bâtiment fermé)
- 2 · Surveillez-les chaque jour : comportement, respiration...
- 3 · Protéger la nourriture et l'eau de tout contact avec les oiseaux sauvages
- 4 · Nettoyer et désinfectez régulièrement les lieux et le matériel
- 5 · Déclarez vos oiseaux en mairie grâce au formulaire Cerfa 15472*03
- 6 · En cas de mortalité anormale : contactez votre vétérinaire

La consommation de viande, foie gras ou œufs reste sans risque pour l'homme.

Plus d'infos agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire



ETAT CIVIL

NAISSANCES

8 octobre : GUILLEBON Elio
28 octobre : LHUAIRE Capucine

MARIAGES

5 juillet : LE BARZIC Christophe & CREACH Aurore
23 août : COSTA SOUSA E SILVA Paulo & CHAUVIN Bérénice
13 septembre : TERREAU Jacques et CHAUVIN Valérie

DÉCÈS

9 juillet : MALOUMIAN Johanna née GLÄSER
25 juillet : CASOLA Bruno
29 juillet : CHAUVIN Marc
19 août : GOUESBIER Brigitte
26 août : CHAFFAUD Marie-Louise née de ROUBIN
28 août : NORMAND Daniel
1^{er} octobre : HENRIQUES COSTA Yvonne née LE BAIL
5 octobre : LE GOALLEC Annie née ROLLAND
24 octobre : GOUPIL Armelle née THOUÉMENT

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouverte du lundi au vendredi
et le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h.

Téléphone : **02 96 70 84 84**
Site web : www.treveneuc.fr
Courrier : mairie@treveneuc.fr
<https://www.facebook.com/treveneuc/>
<https://www.instagram.com/villedetreveneuc/>

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi de 9h à 12h
(ouverte de 10h à 12h le mardi).
02 96 70 84 83
<https://tarifs-postaux.fr/>



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi : 16h à 18h30 / Samedi : 10h à 12h
(02 96 33 73 98 - fermée veilles de jours fériés et jours fériés)

Nous voici dans la 2^{ème} année de la création de l'atelier des crapauds lecteurs les 3^e samedis matin de 10h à midi. Animée par Michèle, l'activité compte déjà quelques fidèles lectrices-teurs qui, au fil des thématiques, échangent leurs idées et sentiments sur les livres que chacun(e) a lu (ou pas d'ailleurs !). C'est un moment de partage en toute liberté et de convivialité autour d'un café. N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe !

Par exemple, la thématique d'octobre autour des romans policiers précédait l'animation « Noir sur la ville » organisée en novembre par la ville de Lamballe. Une bénévole de ce festival est donc venue rencontrer les lectrices présentes, leur parler des auteurs des romans sélectionnés sur cette édition et répondre à leurs questions.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte à tous et son accès est gratuit. Elle dispose de nombreuses nouveautés (avec des derniers prix littéraires). La navette intercommunale hebdomadaire vous permet de réserver, en ligne ou sur place, les ouvrages que vous souhaitez lire, non disponibles à Tréveneuc.

Ses horaires d'ouverture :

Le mercredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à Midi.
3^{ème} samedi du mois
De 10h15 à 11h30

En raison de l'inauguration de la salle de l'Escale le samedi 13 décembre, la bibliothèque sera exceptionnellement ouverte l'après midi de 14h à 16h et fermée le matin.



NOUVELLE APPLICATION “MON VILLAGE”

TRÉVENEUC DANS VOTRE POCHE



L'actualité de votre commune en temps réel et bien plus !



La commune de Tréveneuc bénéficie désormais d'un nouvel outil de communication digitale, innovant et participatif.

Suivez la mairie, les associations et commerces dont vous souhaitez connaître les actualités grâce à des notifications en temps réel sur votre smartphone. Accédez à une information locale et ciblée grâce à un parcours personnalisé en sélectionnant vous-même, à la fois, les notifications de votre commune et celles des communes environnantes adhérentes à l'application.

Conçue comme un service d'utilité publique, l'application **Mon Village** permet la circulation d'une information claire, rapide et efficace sur Tréveneuc.

Canal de communication de référence entre la communauté de communes, la mairie, les associations, les commerces, les habitants et les visiteurs, **Mon Village** offre une portée locale, sans précédent, des acteurs présents au cœur de votre vie.



LE PLUi

DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR

Le Conseil d'Agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal par délibération du 26 juin 2025. Le PLUi est exécutoire depuis le 15 septembre 2025.

Le dossier est consultable en version numérique sur le site du Géoportail de l'Urbanisme, en Mairie et en version papier au siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération, 5 rue du 71^{ème} RI à Saint-Brieuc - Direction Urbanisme et Foncier.

SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE L'ESCALE :

INAUGURATION LE SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Ouvert à tous

Merci de confirmer votre présence en mairie au **02 96 70 84 84 / mairie@treveneuc.fr**



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CAUE)

ESPACE INFO habitat

CAUE | CONSTRUCTION | RÉHABILITATION | EXPERTISE

PERMANENCES
sur rendez-vous

1^{er} et 3^e mardis du mois | 9h à 12h
au Centre inter administratif, rue du 71^e RI à Saint-Brieuc

2^e mercredi du mois | 14h à 17h
au CAUE, 29 avenue des Promenades à Saint-Brieuc

Consultez gratuitement
un architecte du CAUE
dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation.

Pensez à vous munir de plans, croquis, références cadastrales, photos... aidant à la bonne compréhension de votre projet.

PLUS D'INFOS

Flashez-moi

France Rénov'

Prenez rendez-vous

ESPACE INFO HABITAT 5, rue du 71^e RI - Saint-Brieuc
02 96 77 60 75 infohabitat@sbba.fr

**RÉNOVER · ACCHETER
INVESTIR · ADAPTER · LOUER**

**SAINTE-BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION**

La terre, la mer, l'avenir en commun
 saintbrieuc-armor-agglo.bzh

LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

**Guichet numérique des
AUTORISATIONS
D'URBANISME**

Particuliers, professionnels :

Réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne.

Permis de construire et permis d'aménager, demande de Certificat d'Urbanisme (CUa, CUb), DIA... faites-le en direct, sur internet !

FRÉDÉRIC

REPUBLIC FRANÇAISE

CERFA N°1346R/11

Demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions

Ce document est envoyé par le ministère en charge de l'urbanisme.
Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour le recours.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il n'est plus nécessaire de déposer la demande d'autorisation d'urbanisme dans les bureaux de l'administration publique. Si certains cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration deve être déposée auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la demande (au sens du article 1500 du code général des impôts). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'administration fiscale.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous pouvez utiliser ce formulaire si : Cadre réservé à la main du feu de projet
 Vous construisez une seule maison individuelle

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Gratuit

Plus d'infos

Flashez ici

**SAINTE-BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION**

La terre, la mer, l'avenir en commun
 saintbrieuc-armor-agglo.bzh

PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES : UN ENJEU ESSENTIEL POUR NOS PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Les zones humides jouent un rôle déterminant dans l'équilibre de notre environnement. Elles participent à la recharge des nappes phréatiques, limitent les risques d'inondation, filtrent les nitrates et les phosphates, stockent du carbone et constituent de véritables réservoirs de biodiversité.

À ce titre, la réglementation interdit leur destruction, qu'il s'agisse d'un remblaiement, d'un drainage, d'un exhaussement ou d'une imperméabilisation, même partielle. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc rend cette règle opposable dès le premier mètre carré, sauf exceptions limitées.



Prise en compte des zones humides dans les projets d'aménagement et d'urbanisme

A destination des porteurs de projet : particuliers, entreprises et collectivités

1 Je dois m'assurer que mon projet n'impacte pas les zones humides

Demande...
... à la réalité

Selon le Code de l'environnement (Art. L211-1), toute intervention sur « zone humide » (c'est-à-dire une zone naturelle, dans les terrains exploités ou non, habituellement inondée ou gorgée d'eau douce salée ou saumâtre, ou temporairement, par un apport temporaire, ou dont la végétation quand elle existe, est y dominée par des plantes hydrophiles ou semi-hydrophiles) nécessite une demande de permis de construire ou de travaux de l'année.

Parce qu'elles rendent de nombreux services, ces zones humides, qu'elles soient inventoriées ou non, sont soumises à l'autorisation en vigueur interdisant leur destruction.

Est entendue comme « destruction des zones humides » leur démantèlement, leur dévitalisation, leur remblaiement, leur drainage (buoyes et fossés), leur assèchement, leur exhaussement, leur réfection d'un dispositif de drainage, situé en zone humide mais devenu inopérant avec le temps, constitue également une destruction.

2 Où trouver l'info ?

Pour vous aider dans votre projet et dans la prise en compte de la réglementation environnementale, notamment en ce qui concerne les zones humides, rendez-vous sur le service public : EnvErgo-beta.gouv.fr qui vous permettra de simuler en avant votre projet !

Vous pouvez également consulter la cartographie des zones humides du territoire pour savoir si une zone humide est ou déjà identifiée sur l'emprise de votre projet ou à proximité.

- Auprès du service bassins-versants en charge de la gestion intégrée de la ressource en eau de votre agglomération (cf. contacts §5) ;
- Auprès de vos maires ;
- Sur geobretagne.fr

Il est vivement conseillé d'échanger avec le service bassins-versants de votre agglomération pour être accompagné tout au long de votre projet.

3 Risques encourus pour une construction en zone humide

Risques techniques pour votre projet

• Remontée d'eau par capillarité
• Infiltration des matériaux
• Assèchement d'hortage
• Dégradation de la route en l'absence de plan

Risques juridiques pour le porteur de projet

Si EnvErgo vous indique qu'une zone humide est présente sur l'emprise de votre projet ou d'un détour persiste sur l'impact potentiel de votre projet sur une zone humide : un inventaire complémentaire des zones humides, plus précis à l'échelle du périmètre de projet, est nécessaire :

► Prend contact auprès du service bassins-versants de votre agglomération (cf. Contacts §5).

En fonction de la dimension de votre projet, de sa nature, de sa proximité avec le cheminement de l'eau connu ou supposé, le service vous orientera vers la procédure à suivre.

Si le périmètre de votre projet est susceptible d'impacter :

4 Mises de 1000 m² de zones humides

La nécessité de compléter l'inventaire est évaluée par le service bassins-versants de votre agglomération. Si elle est avérée, une précision d'inventaire peut être réalisée par le Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc sans frais pour le porteur de projet.

5 Contacts

Dinan Agglomération
02 96 51 24 93
s.maignan@dinan-agglomeration.fr

Leff Armor Communauté
02 96 70 17 04
accuse@leffarmor.fr

Saint-Brieuc
Armor Agglomération
02 96 69 00 00
saint-brieuc.fr

DINAN AGGLOMERATION

Lamballe Terre & Mer Agglomération
02 95 58 54 72
environment@lamballe-terre-mer.fr

DOTM 22
02 96 42 47 00
ddmn@dotm22.gouv.fr

Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc
02 95 58 08 08
contact@sbbaa.fr

Avant tout projet d'aménagement ou de construction, il appartient au porteur de projet ou au propriétaire du terrain de vérifier si la parcelle est située en zone humide. Pour cela, plusieurs outils et interlocuteurs sont à disposition :

- Le service **bassins-versants de Saint-Brieuc Armor Agglomération**, qui peut accompagner les démarches (02 96 68 23 50 – eau@sbbaa.fr) ;
- Le site **geobretagne.fr** pour consulter la cartographie des zones humides ;
- Le service public **EnvErgo (envergo.beta.gouv.fr)**, qui permet de simuler en ligne l'impact environnemental d'un projet.

En cas de doute, une vérification sur le terrain peut être nécessaire.

Les projets de plus de **1 000 m²** situés en zone humide sont soumis à la Loi sur l'Eau et doivent faire l'objet d'une étude spécifique et d'une autorisation auprès de la DDTM des Côtes-d'Armor.

Préserver les zones humides, c'est aussi préserver la qualité de l'eau, la biodiversité et la sécurité de nos milieux de vie. Un geste essentiel pour l'avenir de notre territoire.



2025 aura été une belle année d'animations pour Tréveneuc : des jardins magnifiés au château, aux concerts en centre-bourg, la richesse de la programmation locale a su séduire petits et grands.

Que vive la convivialité, la culture et la nature partagée !

Fête des jardins au château de Pommorio

Le week-end des 25 et 26 octobre 2025, la commune a accueilli la traditionnelle **Fête des Jardins** au château de Pommorio, autour du thème « Un jardin des 4 saisons avec des hémérocalles ».

Plus de cinquante pépiniéristes venus de toute l'Europe se sont installés dans le parc, proposant plantes rares, végétaux potagers et arbres fruitiers.

Des conférences, ateliers de permaculture, conseils de taille, animations pour enfants (balades à poney...) ont rythmé ces deux journées.

Restauration locale (food trucks, galettes-saucisses, cuisine végétarienne, pizzas...) a permis aux visiteurs de profiter pleinement du cadre.

L'édition a rassemblé amateurs de jardins, familles, curieux, dans une ambiance conviviale et enrichissante.



Plomberie Électricité Chauffage



Installation, Dépannage
Mise en conformité
Neuf & rénovation
Création, modification
Salle de bains
Cuisine...

Yann HADDAD





7 rue de la froideville
22410 Tréveneuc

06 22 41 28 87
02 96 65 29 32

RM 398733691

Vides greniers

Ces moments musicaux au cœur du village renforcent la vie locale, créent du lien entre les habitants et offrent un écrin animé aux soirées estivales.

Les dimanches 13 juillet et 31 août, la place du Bourg et le parc du château de Pommorio ont accueilli le vide-greniers de la Société de Chasse La Saint-Marc. Ce moment convivial a permis aux chineurs et curieux de fouiner parmi les stands, tout en profitant d'une ambiance amicale.

Forum des associations

La richesse de la vie associative s'est révélée le 13 septembre par le premier forum des associations réuni sur la place du bourg. Ce rendez-vous, occasion pour toutes les associations de présenter leurs activités, recruter des bénévoles, et pour les habitants de découvrir les possibles engagements locaux est le premier d'une série qui s'annonce toujours plus enrichie !





Rencontre - David et Babeth, bar du bourg et club de fléchettes



elle a secondé son patron. David lui vient d'un métier plus technique dans le tertiaire où il a été responsable technique en froid, cuisine professionnelle et CVC.

• Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bonjour, nous sommes mariés depuis 16 ans et en couple depuis 26 ans. Nous avons 2 enfants Dorian et Quentin de 10 et 14 ans. Babeth a toujours travaillé dans le domaine du bar. Sa plus grande expérience s'est faite dans un bar tabac jeux d'une ville moyenne où

• Depuis combien de temps êtes-vous installés à Tréveneuc ?

Nous sommes arrivés à Tréveneuc début janvier 2017 et nous avons racheté le bar en mai 2018.

• Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous installer ici ?

Depuis une dizaine d'années, on réfléchissait à quitter notre Auvergne natale et nous venions régulièrement par ici, systématiquement hors saison touristique. Les lieux nous ont séduits pour franchir le pas.

• Vous tenez le bar du bourg : comment décririez-vous son rôle dans la vie du village ?

Il a le rôle que les habitants veulent bien nous donner. Pour certains, il est essentiel dans leur quotidien, il leur apporte un lien social, un lieu de rendez-vous, d'échanges et de services. Nous avons toujours voulu ce commerce à notre image : convivial et familial. Nous avons quasiment réussi pour nous. Il nous manque encore quelques personnes à convaincre pour enlever l'image négative du mot bar.

• D'où vous est venue l'idée de lancer les fléchettes à Tréveneuc ?

En ce qui concerne les fléchettes électroniques (pointes plastiques), nous avions un espace vide au fond du bar et nous voulions animer le bar. Nous avons installé la première machine voilà 7 ans.

En ce qui concerne les fléchettes traditionnelles (pointes acier), depuis cette saison, cela a été une volonté d'un groupe de joueurs de fléchettes électroniques.

• Pour ceux qui ne connaissent pas bien, pouvez-vous expliquer en quoi consiste ce jeu ?

Nous jouons sur 2 jeux différents : d'abord le 501, où chaque joueur doit descendre son score tour après tour pour finir à 0. Puis le cricket qui est un peu plus tactique où on doit jouer sur tous les numéros de 15 à 20 et le bull (centre) en plus : là nous devons finir avec plus de points que l'adversaire.

• Comment s'est passée la création du club de fléchettes bretonnes ?

Après l'installation de la première machine, un premier groupe de joueurs s'est pris au jeu et nous leur avons proposé de s'inscrire en championnat. C'est parti de là. Aujourd'hui, nous sommes 28 joueurs au total. 26 jouent en électroniques et 10 jouent en traditionnelles. Notre association support est Tréveneuc Anim'Touseg.

• Qui peut participer aux rencontres ou aux tournois ?

En championnat électronique, nous avons 2 phases : les équipes à 4 où là les inscriptions se font fin août. Le championnat se déroule de septembre à janvier. Il y a également les doublettes où les inscriptions se font en novembre et le championnat se déroule de janvier à fin avril



Ç A S E P A S S E C H E Z N O U S

Zoom sur...

Pour les championnats traditionnels, cela se passe comme la plupart des autres sports avec des championnats de niveaux qui se déroulent tout au long de l'année en match aller-retour. Il faut prendre une licence à la Fédération française de darts (FFD).

Pour les tournois électronique hors championnats, tout le monde peut s'inscrire sans restriction.

Pour les tournois de fléchettes traditionnelles, la licence fédérale est obligatoire. Une tolérance est accordée pour un tournoi annuel de niveau départemental.



• Comment se déroulent vos soirées ou vos entraînements au bar du bourg ?

Pour les fléchettes électroniques, chaque capitaine d'équipe gère son planning et ses rendez-vous car les matchs se jouent en ligne et un délai de temps leur est accordé. Le bar gère uniquement la disponibilité d'une des 3 cibles mises à disposition.

En traditionnelles, les matchs se jouent en présentiel et doivent suivre un calendrier établi. Les matchs se déroulent le samedi à 14h30, un à domicile et un à l'extérieur par mois. Les entraînements se font le mardi soir à partir de 20h.

• Avez-vous déjà participé à des compétitions ou rencontré d'autres clubs ?

Nous participons tous les ans, depuis 6 ans, au championnat de France de fléchettes électroniques qui se déroulent sur une semaine.

Régulièrement, des joueurs du club vont faire des opens dans le département voire la région et portent fièrement le maillot du club.

• Qu'est-ce que ce projet apporte selon vous à la vie du bourg et à ses habitants ?

Avec ce projet nous avons voulu apporter une nouvelle animation sur le centre bourg. Cela fait 3 ans que nous organisons un Open électronique ouvert au public. Cette année, il aura lieu le 28/29 mars au château de Pommorio où nous attirons une centaine de joueurs de toute la Bretagne et plus, cela nous permet de faire découvrir notre village.

• Quelle a été la réaction des Tréveneucois ?

Régulièrement, des habitants nous demandent nos résultats et beaucoup nous suivent sur les réseaux sociaux.

• Quels sont vos projets ou envies pour la suite du club ?

Au niveau des fléchettes électroniques, que tous les joueurs se sentent bien, que ceux qui veulent faire ça en loisir et s'amuser puissent le faire et que ceux qui veulent avoir des résultats en compétitions en aient les moyens.

Pour les fléchettes traditionnelles, on en est au niveau de l'apprentissage car c'est notre première année mais on ambitionne de progresser dans la hiérarchie.

• Si vous deviez décrire l'ambiance des soirées fléchettes en trois mots ?

Convivialité, Bienveillance , Implication.

• Un message à faire passer aux habitants pour leur donner envie de vous rejoindre ?

Les trois mots de la question d'avant nous semblent bien indiqués.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE COIN DES ASSOCIATIONS

AMICALE DE PÉTANQUE

Après un été très beau, nous avons pu organiser notre journée festive (cochon grillé) le midi avec 2 parties le matin et 2 parties l'après-midi. Notre effectif est en augmentation, ce qui montre la bonne ambiance dans notre Amicale.

Le terrain de St Quay nous étant interdit octobre et novembre suite à des travaux au parc de la duchesse Anne, nous remercions chaleureusement le Club de Etables/Mer de nous avoir mis à disposition ses terrains ainsi que ses locaux. De ce fait nous avons pu continuer à organiser nos rencontres Challenges et Entraînements.

Le temps nous dure de pouvoir jouer sur Trévenec surtout les jours de pluie.

Je remercie les membres du bureau pour leur dévouement pour le bien de tous.

Le Président
Daniel COUTANCE



APE LES EMBRUNS

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES LES EMBRUNS DÉMARRE UNE NOUVELLE ANNÉE PLEINE DE PROJETS !



Nouvelle année, nouveau bureau, mêmes ambitions pour l'Association des Parents d'Élèves (APE) du groupe scolaire public Les Embruns !

Engagée dans la vie de l'école, l'APE crée du lien entre parents, enfants et enseignants, tout en soutenant financièrement les projets éducatifs et culturels de l'établissement. L'année 2024-2025 a été riche en événements et beaucoup seront reconduits cette année :

- Collecte de papiers et cartons
- Participation aux festivités locales de Saint-Quay-Portrieux (Samain et Noël)
- Vente de produits pour les fêtes
- Marché gourmande
- Soirées festives (loto, théâtre)
- Kermesse de l'école...

À ne pas manquer cette année :

La collecte de papiers Une benne de récupération de papier est à votre disposition à plusieurs reprises au cours de l'année à la salle de l'Espérance (21, rue Poincaré, Saint-Quay-Portrieux). Tout le monde est invité à y déposer journaux, magazines, livres, cahiers, publicités, papiers broyés ou papier cadeau. Plus la benne est remplie, plus le soutien financier pour l'école est important ! Une action simple, écologique et garantie bonne humeur. Prochaine collecte : **samedi 10 janvier 2026** – pensez à nous en déballant vos cadeaux !

Plus d'informations :

lesembrunsape@gmail.com

Facebook : APE Ecole Les Embruns

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE COIN DES ASSOCIATIONS

ATELIER TRÉVENEUCOIS

EXPOSITION DE L'ATELIER TRÉVENEUCOIS

Environ 200 visiteurs ont passé le seuil de la Salle de Loisirs, les 12 et 13 juillet dernier, pour l'exposition annuelle de l'Atelier Tréveneuc. Beaucoup de compliments sur notre travail et de vrais succès sur beaucoup de tableaux. Comme chaque année, ce fut l'occasion également d'échanger sur divers sujets concernant la peinture et sur le fonctionnement de l'Atelier. Nous remercions ce public toujours si encourageant et curieux.

L'année prochaine, l'Atelier exposera les 4 et 5 juillet 2026. Nous espérons encore plus de succès.

La Présidente

Contact/*renseignements* - 06 77 23 05 75



LES JARDINS DE KERPONT



Les jardins de Kerpong est une association créée en 2021.

L'association gère un jardin associatif établi sur de la maîtrise foncière appartenant à la mairie de Trévenec.

Le jardin associatif, c'est 21 parcelles de 30 m² environ, l'entretien collectif des allées communes, 2 points de récupération des eaux de pluie, un cabanon avec des outils partagés et 14 adhérents pour 1 adhésion annuelle de 20 €.

Des parcelles seront disponibles dès janvier 2026. Si vous êtes intéressé(e)s pour exploiter une parcelle, vous pouvez vous rapprocher de la mairie en laissant vos coordonnées : un des membres de l'association vous contactera.

La prochaine assemblée générale devrait se tenir le samedi 24 janvier 2026 (lieu à préciser).

Plomberie/Chauffage/Electricité



La Sarl GOËLO CONFORT vous accompagne dans tous vos projets de rénovation, installation mais aussi dans le dépannage et l'entretien de vos équipements.

-Rénovation salle de bain

-Rénovation tableau électrique

-Rénovation et dépannage chauffage

-Remplacement chauffe-eau

-Dépannage fuites eau

-Remplacement /installation VMC

-Installation régulation chauffage économies d'énergies

-Installation borne de recharge véhicule électrique



GOËLO CONFORT
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ

22410 TREVENEUC

APPElez VITE !

07.55.61.42.15
goeloconfort@gmail.com

SIRET : 984 150 789 00019

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE COIN DES ASSOCIATIONS

QUAND LE JAZZ EST LÀ

Voilà maintenant dix ans que Trévenec a rendez-vous, avec le jazz au début du mois de mai avec le festival Jazz Ô Château. Pour son édition anniversaire, il a cette fois encore tenu ses promesses. Mieux ! On peut dire que, rarement, une édition de Jazz Ô Château a concentré autant de superlatifs que ce millésime 2025.

La fréquentation a été majeure pour une programmation très riche. Co-organisés pour certains avec Saint-Quay Portrieux, les concerts et autres animations ont tous fait le plein. Les danseurs ont enflammé le centre des Congrès de la cité voisine lors du tout nouveau bal swing animé par Stomp Stomp et les danseurs Peter & Chloé.

Malgré une météo hésitante, le public était massivement présent au château de Pom-morio pour accueillir le trompettiste Ludovic Louis, un véritable showman qui a travaillé



pendant dix ans avec Lenny Kravitz.

Tous ont apprécié les notes mêlant jazz et soul de KLT & Jessy Elsa Palma, ainsi que le lyrisme, la puissance, les harmonies et les rythmiques nerveuses de Marco Poingt. En invitant la chanteuse espagnole Carolina Alabau, il a distillé une ambiance dansante et musicale soul-funk le temps d'un concert. Plus intime, une exposition à la chapelle Saint Marc autour des « haïkus du jazz » a, elle aussi, affiché un joli taux de visites. Les dédicaces des artistes qui ont suivi dans



différentes librairies et maison de la presse ont-elles aussi rencontré un franc succès.

Au fil du temps, Jazz Ô Château s'est imposé comme un rouage important dans le monde du jazz costarmoricain, en faisant découvrir la scène émergente, au même titre que des artistes déjà bien installés dans cette galaxie, sans oublier la mise en avant de la pratique musicale, avec la scène ouverte aux écoles de musique.

La programmation 2026 est en cours de finalisation, mais les dates, elles, sont déjà arrêtées : Jazz Ô Château revient pour sa 11e édition du 25 avril au 3 mai 2026.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du festival :

QUINO C'SPORTS



Salle des Loisirs

Les lundis et jeudis de 19h15 à 20h45

L'association QUINO C'SPORTS propose des séances bienfaisantes et dynamiques de Pilates, de renforcement musculaire et de stretching.

- Le Pilates est conçu pour améliorer la posture, pour ramener le corps dans un alignement idéal et lutter contre le mal de dos en faisant travailler les muscles profonds du corps.
 - Le renforcement musculaire et le stretching vous aideront à retrouver de la force, de la flexibilité et un bien-être général.
- Tout en favorisant une ambiance conviviale et bienveillante, rejoignez-nous pour prendre soin de votre corps et de votre esprit.

Contact : Barbara (Animatrice diplômée BPJEPS AGFF Mention Cours collectifs et Musculation)
Tel : 06 43 63 73 96



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE COIN DES ASSOCIATIONS

TRÉVENEUC ANIM'TOUSEG

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Malgré une météo capricieuse, les deux soirées des Mardis du Bourg ont permis aux participants d'apprécier les repas proposés dont les coquilles St Jacques de la baie fournies par le Comité des Pêches des Côtes d'Armor, partenaire de l'associa-

tion. Chacun a pu profiter d'une musique éclectique avec en juillet du tango argentin, du blues, fingerstyle ainsi que du folk américain et en août pour la 1ère fois dans l'Eglise du village, notre orchestre solidaire MEV 22 y a fait raisonner la musique. La soirée s'est ensuite déroulée sous la perganda au son du rock.

Animations à venir

- Le marché de Noël aura lieu sous la perganda le mardi 23 décembre prochain à partir de 18h00.
- L'exposition annuelle se tiendra tous les après-midis salle des loisirs du 20 au 27 décembre, excepté le 25.
- Défilé pour le carnaval le mercredi 18 février 2026

- Un Week-end Tournoi de Fléchettes aura lieu au Château de Pommorio les 28 et 29 mars 2026
- Soirée Créole, repas dansant au Château de Pommorio le 24 avril 2026
- Fest-noz le mercredi 23 juillet 2026
- Soirée repas musical « Mardi du Bourg » le 11 août 2026

Pour rappel L'Orchestre solidaire MEV22 accueille les mercredis de ses répétitions, tous ceux qui souhaitent simplement venir écouter leur programmation musicale. A partir du mercredi 21 janvier (puis tous les 15 jours) à la salle des loisirs de 14h30 à 16h30.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE TRÉVENEUC (U.N.C.)

Le 28 septembre, nous avons eu la fierté de pouvoir associer notre commune à la fête de la Saint Michel patron des parachutistes. Cette fête a pu être possible grâce à l'implication de l'UNP22 (Union Nationale des Parachutistes des Côtes d'Armor) et de l'UNC de Trévenec.

Après une messe célébrée en l'église Saint-Colomban, les parachutistes de l'UNP22 ont participé à une cérémonie patriotique en présence de personnalités civiles, militaires et présidents d'associations d'anciens combattants.

Histoire des parachutistes et du culte à Saint Michel.

C'est en septembre 1940, que le général de Gaulle décida de créer une unité de parachutistes au sein de la France libre.

Trois ans plus tard, au Maroc, voyait le jour du 1er régiment de chasseurs parachutistes. D'autres régiments suivirent, intégrés au

SAS (Special Air Service Britannique) adoptant cette devise devenue emblématique : «Qui ose gagne».

Depuis cette époque, les parachutistes n'ont cessé de servir la France. Ils se sont illustrés en Indochine, en Algérie et plus récemment dans de nombreuses opérations extérieures (au Cambodge, en Somalie, en Côte d'Ivoire, au Kosovo, en Afghanistan, au Mali...)

Plusieurs régiments figurent parmi les plus décorés de l'armée française à l'exemple du 1^{er} RCP auréolé de douze citations.

L'origine du culte de Saint Michel chez les parachutistes remonte à la seconde guerre mondiale.

Le 4 juin 1944, à la veille du débarquement, l'aumônier militaire du 2e RCP remit à chacun de ses hommes une petite médaille de Saint Michel avant leur saut en Bretagne.

En février 1945, l'aumônier du corps Français de l'air proposa que l'Archange devienne officiellement le Saint protecteur des parachutistes.

L'idée fit son chemin et le 29 septembre 1949, la première Saint Michel fut célébrée en la cathédrale d'Hanoï, au Viet Nam.

Pierre-Yves Chartier,
Président UNC Trévenec



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
COIN DES ASSOCIATIONS

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE (U.T.L.)

Date	Lieu	Thème de la conférence	Intervenant(e)
25 novembre 2025	Salle du Cap – Plérin	<i>Les arbres, sont-ils intelligents ?</i>	Mickaël Jézégoü
02 décembre 2025	Salle Le Korrigan	<i>L'affaire du Médiator</i>	Irène Frachon
16 décembre 2025	Salle Le Korrigan	<i>De l'industrie à la collection des voitures anciennes</i>	Bernard Danger
06 janvier 2026	Salle Le Korrigan	<i>Du pinceau au scalpel, Léonard de Vinci</i>	Dominique Le Nem
20 janvier 2026	Salle Le Korrigan	<i>Prisonniers des glaces : Shackleton et l'odyssée de l'Endurance</i>	Olivier Mignon
03 février 2026	Salle des Fêtes – Pordic	<i>Une brève histoire du Big Bang</i>	Jean-Noël Antoine
03 mars 2026	Centre des Congrès – St Quay	<i>La télémédecine : une nouvelle pratique médicale</i>	Pierre Simon
17 mars 2026	Salle Le Korrigan	<i>Art lyrique</i>	Bruno Streiff
31 mars 2026	Salle Le Korrigan	<i>La civilisation Maya</i>	Clément Goullin
07 avril 2026	Salle Le Korrigan	<i>Les Seiz-Breur, une fraternité d'artistes bretons et modernes</i>	Pascal Aumasson
28 avril 2026	Salle Le Korrigan	<i>Maupassant : une vie, une œuvre</i>	Catherine Botterel
12 mai 2026	Salle Le Korrigan	<i>Gustave Klimt et la sécession viennoise</i>	Sonia de Puineuf
26 mai 2026	Salle Le Korrigan	<i>Le mouvement nationalisme de la Russie</i>	Frédéric Mallégol
02 juin 2026	Salle Le Korrigan	<i>Le mouvement moderne, du Bauhaus à Le Corbusier</i>	Géraldine Guérin
16 juin 2026	Salle Le Korrigan	<i>Hommage à Jean Feraud</i>	Claude Couamme

Plus d'information : <https://www.utl-sud-goelo.com/conferences>

COMPOSTEURS ET BONNES PRATIQUES POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

Réduire la quantité d'ordures ménagères, c'est simple et utile : le compostage permet de valoriser naturellement les déchets de cuisine et de jardin tout en produisant un engrais 100 % naturel.

La commune de Tréveneuc met à disposition des habitants des **composteurs individuels**, en vente à l'accueil de la mairie au tarif de **20 € l'unité**, dans la limite de **deux composteurs par foyer**.

Pour les personnes **ne disposant pas de jardin**, des **composteurs collectifs** seront prochainement installés sur plusieurs points de la commune, place du bourg et aux jardins de La Pastorale, afin que chacun puisse participer à cette démarche écologique et responsable.

Un geste simple, utile et durable pour réduire nos déchets et enrichir nos sols.

TRÉVENEUC PROPRE ET SANS MÉGOTS

UN GESTE POUR LA MER ET POUR LA SANTÉ

Préserver la propreté des espaces publics, c'est préserver notre qualité de vie et la santé de notre littoral.

À Tréveneuc, les déchets abandonnés – même les plus petits, comme les mégots – sont souvent emportés par les eaux pluviales **jusqu'à la mer**.

Un seul mégot peut polluer **jusqu'à 500 litres d'eau** !

La commune s'inscrit dans la démarche nationale des "**Espaces sans tabac**", encouragée par le **Plan national de lutte contre le tabagisme**, afin de protéger la santé publique et de réduire la pollution liée aux mégots.

Des poubelles sont installées à différents points du village et des cendriers de poches ignifugés sont en vente à l'accueil de la mairie : merci à chacun d'adopter les bons gestes pour un village propre, accueillant et respectueux de son environnement.

PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PRÉSERVER TRÉVENEUC AU QUOTIDIEN

La commune de Tréveneuc veille à entretenir et valoriser son patrimoine naturel dans une démarche respectueuse de l'environnement.

La gestion des espaces publics s'appuie sur plusieurs pratiques durables :

- **Entretien raisonné** et fauchage tardif favorisant la biodiversité ;
- **Éco-pâturage**, pour un entretien naturel de certaines parcelles communales ;
- **Installation de ruches communales**, contribuant à la pollinisation et à la sensibilisation du public ;
- **Préservation des zones humides et du littoral**, en partenariat avec les acteurs environnementaux locaux.

Ces actions participent à la protection du cadre de vie et à la transmission d'un environnement sain aux générations futures.



MARCHES HEBDOMADAIRES

- **Lundi** : Saint-Quay-Portrieux (Port)
- **Mardi** : Etables-sur-Mer
- **Mercredi** : Plouha
- **Jeudi** : Binic
- **Vendredi** : Saint-Quay-Portrieux (Casino)
- **Samedi** : Saint-Brieuc
- **Dimanche** : Etables-sur-Mer



DISPOSITIFS JEUNESSE

Depuis le début de l'année, plusieurs jeunes tréveneucois âgés de 14 à 18 ans se sont engagés dans le dispositif « **Argent de poche** », encadrés par **Aude**, du **centre de loisirs des jeunes Cap a cité**.

Au fil des mois, ces jeunes volontaires ont participé à des missions variées et utiles :

- **Montage de nichoirs** pour les oiseaux, les papillons et les chauves-souris, afin de favoriser la biodiversité locale ;
- **Création de la boîte à citations**, installée à l'entrée de la mairie et très appréciée des habitants ;
- Animations en centre de loisirs auprès des plus jeunes ;
- **Enregistrement d'histoires** pour accompagner la sieste des petits.

Ces actions, menées avec enthousiasme et sérieux, témoignent de **l'engagement citoyen et du sens du partage** de nos jeunes tréveneucois.



ATELIER PLACE AUX JEUNES

Pour rappel la commune de Tréveneuc participe au sein de l'agglomération briochine au projet européen Erasmus. Ce projet 2025-27 permet aux jeunes dits de la génération Z (15 – 30 ans), de parler du comment ils perçoivent leur place dans la ville. Et plus précisément ici de les impliquer dans la conception d'aménagements à réaliser. Ainsi la construction de la salle « l'Escale », équipement intergénérationnel sur le site de Kervalo, a été le support pour introduire cet espace de réflexion et de les amener à « cogiter » sur les aménagements extérieurs afin de les rendre

attractifs et utilisables par tous.

Au-delà des échanges entre jeunes, l'intérêt d'enclencher cette coopération européenne réside dans l'apport d'outils, de techniques de concertation avec un public peu sollicité en général. Nous sommes aujourd'hui 4 communes à les tester sur le territoire. Un 1er atelier a réuni 4 jeunes le 20 octobre dernier. Un retour de ces premières réflexions sera fait en conseil municipal afin d'envisager la suite à donner.

ATELIER PARTICIPATIF



TRÈVENEG ISPISIRI (L'ÉPICERIE DE TRÉVENEUC EN BRETON) L'OUVERTURE !



Depuis la mi-septembre l'épicerie participative, Trèveneg ISPISIRI, est ouverte tous les samedis matin de 10 à 13h, et plus récemment le mercredi de 16h à 19h.

La cotisation annuelle est fixée à 15 euros par personne, qui s'engage à donner 2h de son temps / mois (ou par un droit de passage de 1 € / jour). Cette contrainte de temps permet que chaque adhérent(e) participe à la gestion de la boutique. Mais la situation de chacun(e) est prise en considération sur son engagement possible.



Son fonctionnement : Du jeudi au dimanche soir vous effectuez vos pré-commandes sur le site : [monepi.fr/ trevenec](http://monepi.fr/trevenec). Puis vous récupérez vos courses le samedi suivant. Panier que vous pouvez compléter avec des produits frais et secs commandés en plus afin de répondre à la demande croissante des adhérent(e)s. Nos fournisseurs en frais sont des producteurs locaux qui travaillent principalement en bio. Leurs produits sont revendus à prix coûtant à l'épicerie, tout comme le pain bio, que les adhérent(e)s récupèrent (suite à leur pré-commande) exclusivement le mercredi jour de livraison. Aujourd'hui bien achalandée, outre le pain, le mercredi vous pouvez aussi acheter divers produits secs, voire frais, en stock, afin

de satisfaire à vos besoins et envies. Les débuts sont prometteurs, les adhérent(e)s sont au rendez-vous et « les épicières(ers) en herbe » prennent leurs marques ! n'hésitez pas à venir prendre part à sa gestion, l'équipe est là pour soutenir et former les volontaires ! Tout comme nous vous aiderons, au besoin, à vous inscrire et passer commande sur le site.

Maintenant, comme le souhaitaient nombre d'entre vous, ce lieu, ouvert à toutes et tous, n'est pas un commerce ordinaire. Il se doit de proposer des animations, des activités et répondre à vos attentes de convivialité et de solidarité. Cet espace vous est destiné, venez y partager vos hobbies, vos savoirs, vos envies.



GESTION DES DÉCHETS

PASSAGE PROGRESSIF À LA TEOMI

Saint-Brieuc Armor Agglomération met progressivement en place la **TEOMi** (*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative*) sur l'ensemble du territoire.

Ce nouveau mode de financement du service déchets vise à rendre la facturation **plus équitable et plus responsabilisante**, en liant une partie du coût du service à la quantité réelle de déchets produits.

LE PRINCIPE

La TEOMi associe :

- une **part fixe**, basée sur la valeur locative du logement (comme aujourd'hui) ;
- une **part variable**, calculée selon le **nombre de levées** du bac d'ordures ménagères ou le **nombre d'ouvertures** de bornes d'apport collectif.

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

- Le **comptage des levées et dépôts** débute à compter du **1er janvier 2026**, afin de préparer la future facturation.
- Les **points d'apport collectif** sont désormais **réservés aux habitants dotés d'un badge**, principalement les **résidents secondaires**.
- La **facturation incitative** fondée sur ces données sera effective en 2027.

Cette phase de transition permettra à chacun d'adapter ses habitudes et de mieux comprendre le fonctionnement du dispositif avant la mise en œuvre complète.

PRÉVENIR LES DÉPÔTS SAUVAGES : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

L'une des principales interrogations concerne le risque d'augmentation des **dépôts sauvages**.

Les expériences menées dans d'autres territoires montrent que la **tarification incitative n'entraîne pas une hausse de ces comportements**, à condition d'un accompagnement clair et collectif :

- La plupart des usagers adaptent rapidement leurs gestes de tri et réduisent leurs déchets sans difficulté.
- Des solutions de proximité (compostage individuel et collectif, tri sélectif, déchèteries) facilitent la bonne gestion des déchets.
- Les services de l'Agglomération poursuivent les actions **de sensibilisation, de surveillance et de nettoyage** pour maintenir la propreté des espaces publics.

Chacun peut ainsi contribuer à la réussite de cette démarche, dans l'intérêt commun d'un territoire plus propre et plus durable.

Toutes les informations pratiques, les cartes de collecte et les questions fréquentes sont disponibles sur le site de l'Agglomération :

www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/gerer-et-reduire-nos-dechets



ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

(ÉTABLES-SUR-MER ET AUTRES SITES SBAA)

HORAIRES DÉCHÈTERIE D'ETABLES

Du lundi au samedi :

9h à 12h et 13h30 à 17h30

(de novembre à mars : 9h-12h / 13h30-17h)

Fermée le 1^{er} mardi du mois et les jours fériés

Le guide d'accès aux déchèteries de SBAA est téléchargeable sur le site de SBAA ou disponible en mairie

L'accès aux déchèteries de Saint-Brieuc Armor Agglomération est réservé aux particuliers résidant sur le territoire de l'Agglo. Un justificatif peut vous être demandé par le gardien à l'entrée de la déchèterie

Sur l'ensemble des déchèteries, les dépôts sont limités à 3 m³/jour, à l'exception des déchets végétaux limités à 5 m³/jour. Au-delà de ces limites, les dépôts sont facturés selon les modalités suivantes :

Déchets végétaux : 10 € TTC / m³

Bois : 30 € TTC / m³

Gravats - brique plâtrière : 20 € / m³

Tout-venant : 30 € / m³

Placo-plâtres : 30 € / m³

QUOI DE NEUF À L'AGGLO ?

CIAS

ACTIONS DE PRÉVENTION

Après la session d'ateliers de cette fin d'année 2025 sur les troubles du sommeil, le CIAS propose de vous faire bénéficier d'ateliers sur la gestion du stress :

Séances collectives pour une meilleure gestion de ses émotions, libérer les tensions, diminuer la fatigue ... elles auront des bienfaits sur la qualité du sommeil, l'amélioration de la circulation sanguine et renforce le système immunitaire.

Dates retenues : les mardis 6, 20 et 27 janvier et les 3 et 10 février de 16h à 17h30 à la salle des loisirs de Tréveneuc. Inscription en mairie.

Une formation au 1^{ers} secours sera aussi assurée en début d'année par un sapeur-pompier afin de vous permettre d'aborder plus secrètement le quotidien et aider un proche en cas de besoin. Le 30 janvier 2026 de 9h à 17h pour la formation aux 1^{ers} secours.



CLIC

Les **CLIC** (Centres Locaux d'Information et de Coordination) sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Contactez le **CLIC le plus proche de chez vous** :

CLIC de Saint-Brieuc : 02 96 62 55 43

coordinationccas-saintbrieuc@saint-brieuc.fr



Maison du Département
CLIC de Saint-Brieuc Terres et Mer
Centre Local d'Information et de Coordination

Un service gratuit pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage

→ "Suis-je assez valide pour rester en sécurité à mon domicile ?"
→ "Qui peut m'aider chez moi ?"
→ "Le logement de papa n'est plus adapté à son handicap. Que puis-je faire ?"
→ "À qui s'adresse-t-on ?"
→ "Maman ne peut rester à la maison... Quelles solutions peuvent lui être offertes sur le secteur ?"

→ "Quelles sont les aides ? Combien cela coûte-t-il ?"
→ "Si les ressources sont insuffisantes, quelles sont les obligations familiales ?"
→ "Je suis l'aidant principal de mon conjoint, je suis éprouvé, quelles sont les aides possibles ?"

Un lieu ressource pour les professionnels

cotesdarmor.fr

CLIC
Centre Local d'Information et de Coordination

Côtes d'Armor le Département

MUTUELLES COMMUNALES

Deux mutuelles Santé, Axa et Groupama proposent aux Tréveneucois des contrats préférentiels appelées « Mutuelles communales ». Si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à les contacter directement.



UNE MUTUELLE COMMUNALE AXA POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE SANTÉ DES HABITANTS

Également appelée mutuelle communale, la Mutuelle de village permet le regroupement de tous les habitants d'une même localité souhaitant accéder à une complémentaire santé afin de négocier un tarif de groupe auprès d'un assureur.

De ce fait, les cotisations mensuelles peuvent être largement réduites avec une réduction de **20%**.

Ce type de mutuelle santé permet de donner l'accès aux soins au plus grand nombre, surtout en milieu rural. Certaines catégories de la population sont moins bien protégées (les plus de 60 ans, les travailleurs indépendants, et les inactifs) et peuvent être intéressés par cette proposition. Ce critère assure ainsi une relation de proximité avec les habitants et une évidente réactivité.

La commune sert uniquement d'intermédiaire pour faire bénéficier d'un tarif de groupe.

Pour les personnes intéressées Patrick MICHAUD ou Sébastien PINAULT chargé de clientèle AXA se rendront à domicile pour des études personnalisées.

N'hésitez pas à le contacter.

AXA

Axa Épargne et Protection

Chargé de clientèle

patrick.michaud@axa.fr

07.89.27.60.40

AXA

Axa Epargne et Protection

Chargé de clientèle

sebastien.pinault@axa.fr

06.83.60.09.30





SANT'& COMMUNE Votre mutuelle Communale

Votre commune de Tréveneuc a choisi Groupama comme partenaire pour votre santé !

**PRENEZ RENDEZ-VOUS
ET DÉCOUVREZ LES TARIFS
PRÉFÉRENTIELS QUI VOUS
SONT RÉSERVÉS* !**

*offres soumises à conditions disponibles jusqu'au 31/12/2025
dans les agences Groupama des départements 22, 29, 35, 44, 49, 56.

Groupama et votre commune vous proposent une mutuelle communale. Le principe : une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs réservée aux habitants de Trévenec.

Vous avez le choix entre 3 formules qui vous permettent d'être remboursé de vos dépenses de santé selon vos besoins et votre budget⁽¹⁾ :

- **Une formule «Éco»** couvrant les besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation,
 - **Une formule «Equilibre»** répondant à des besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation et permettant des remboursements en dentaire et optique,
 - **Une formule «Confort»** qui répond à des besoins importants en matière de soins médicaux, dentaire/optique, hospitalisation.

Vous pouvez bénéficier de nombreux avantages communs aux deux formules : aucune limite d'âge, aucun questionnaire médical et une couverture immédiate à vie ; prise en charge intégrale de vos verres progressifs, sélectionnés par les opticiens du réseau de partenaires santé Sévéane (hors traitements) ; jusqu'à 30 heures par an d'aides ménagères et garde à domicile pour les hospitalisations de plus d'une journée...

POUR EN SAVOIR PLUS

Agence Groupama d'Étables sur Mer : Chemin du Heurtault.

Prenez rendez-vous avec Amandine Pieto au 06 88 37 02 32.

① Les prestations et services de l'offre sont soumis à conditions. Pour connaître les conditions d'intervention, se renseigner auprès de l'agence Groupama d'Étables sur Mer.

Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuals Agricole Bretagne-Pays de la Loire. Siège social : 23, Bd Solférino - CS 52409 - 35012 Rennes cedex
Entreprise régie par le code des assurances. Crédit photo : A. Chauvain - 65125



Albizia Paysage

SARL



LUCAS Frères

Entretien parcs et jardins

06 03 97 51 47

22410 TREVENEUC



Bournier - Fabiano Constructions

Fabio Fabiano - 06.95.01.35.78 @: contact@maisonsbfc.fr

COUVERTURE • ZINGUERIE • ÉTANCHÉITÉ

Neuf - Rénovation - Entretien



23 rue du Châtaignier PLOURHAN
ZA des Fontaines LANVOLLON

DOMAINE DE CHANTRE

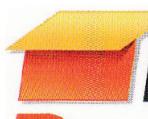
VINS DU
Val de Loire

Sylvain Luneau

VIGNERON - OENOLOGUE

Chaintre - 44 330 Mouzillon
02 40 36 31 16
06 45 11 74 41
sylvain.luneau@orange.fr

Muscadet Sèvre et Maine sur lie
Chardonnay - Sauvignon
Vins de Pays rosés et rouges
Méthode traditionnelle

 **Maçonnerie
Bournier^{antoine}**

- Neuf & Rénovation
- Petit terrassement
- Pierre & joint de pierre

TRÉVENEUC
06 60 25 04 23

**SYLVAIN
TONNELLIER**

| DÉMOLITION
| ASSAINISSEMENT
| TERRASSEMENT
| ALLÉE EN GROU

39, rue de Kercadoret
22410 TRÉVENEUC



**TEL. 02 96 70 59 83
06 61 75 38 39**

S.A.R.L
Travaux Publics
du Goëlo

LE PERDU FILS

4 rue Kerihouet - 22410 TRÉVENEUC
02 96 70 54 15
06 62 28 86 17

Siret : 448 138 453 00015 - TVA FR 27448 138 453 00015

TousEGRU!
BAR

PIZZAS
À EMPORTER :
 vendredis et samedis soir
 (commandes jusqu'à 20h30)

BAR – TABAC

4 Place du Bourg
 22410 TREVENEUC

<https://www.facebook.com/tousegrutreveneuc/>

FL
TAXIS

T : 06 15 67 23 85

LE PANIER DES CLÉS
conciergerie

SARAH LAMDAR
Gérante

07 68 18 06 59
 lepanierdescles@gmail.com
 22410 Tréveneuc

AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

Si votre chien présente un risque de nuisance, de socialisation, de divagation, d'agressivité... pour vous ou pour autrui :

FAITES APPEL À UN EDUCATEUR CANIN

**ÉDUCATEUR
CANIN**
06 13 34 86 04
www.paco-moniteur-educateur-canin.com

LA SOLUTION SOLAIRE

SUN'RISES

YOAN MORET
07 71 64 62 41
sunrise22410@gmail.com



Agenda

DÉCEMBRE

Vendredi 12 - **Gouter des aînés** - 15h -Salle des loisirs

Samedi 13 - **Inauguration de L'Escale** - Lieu : L'Escale, à 10h30

Mardi 23 - **Marché de Noël** - Place du Bourg

Du samedi 20 au samedi 27 (sauf le 25) - **Exposition de Noël des miniatures**

JANVIER

Vendredi 16 - **Vœux de la municipalité**

Lieu : L'Escale, à 18h30

FÉVRIER

Mercredi 18 - **Carnaval - Défilé**

MARS

Dimanches 15 et 22 – **Elections municipales** - Lieu : Salle des Loisirs

Samedi 28 et Dimanche 29 - **Tournoi de Fléchettes** - Pommorio

AVRIL

Samedi 18 et Dimanche 19 avril - **Fête des Jardins**

Lieu : Château de Pommorio

Vendredi 24 - **Soirée Créoile** - Pommorio

du samedi 25 avril au dimanche 3 mai - **Festival Jazz ô chateau**